



# de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne

590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX - Tél 05 81 91 93 00 - Fax 05 62 26 09 39 - contact@cdg31.fr - www.cdg31.fr

# REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 30 JANVIER 2020

# **DELIBERATION N°2020-06**

OBJET : Créations et suppressions de postes – mise à jour du tableau des effectifs

#### Ont participé à la présente délibération :

#### **COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES**

Administrateurs titulaires présents

M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, TENE, LAVAL, RASPEAU.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Mme AMIEL représentée par M. POUVILLON, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

### COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

#### COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi nº84-53

#### Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

Mme SORIANO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

# Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

Néant

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

# Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

# Reçu en préfecture le 11/02/2020

Affiché le

ID: 031-283100022-20200130-DE2020\_06-DE

#### Contenu délibération

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Président propose d'une part, la création de plusieurs postes afin de permettre, en 2020, les nominations des agents du centre de gestion, soit lauréats de concours, soit au titre de l'avancement de grade au choix ou après obtention d'un examen professionnel, et d'autre part, de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Le Président propose donc la création des postes à temps complet suivants :

- un poste de médecin hors classe;
- un poste de médecin de 2<sup>ème</sup> classe;
- un poste d'attaché principal;
- deux postes de rédacteur principal de 2ème classe;
- deux postes de technicien;
- deux postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe;
- deux postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe;
- un poste d'adjoint administratif;
- un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Par ailleurs, une augmentation du temps de travail des trois agents à temps non complet du service entretien des locaux s'avère nécessaire au regard de l'occupation quotidienne et événementielle du site et de la spécificité des espaces d'accueil du public. Le Président propose une augmentation d'une heure hebdomadaire de chacun des trois postes.

Les trois postes d'adjoint technique à 17h30 hebdomadaires figurant au tableau des effectifs sont supprimés. Le comité technique a été saisi et a donné le 18 décembre 2019 un avis favorable à la suppression de ces postes.

# Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- de supprimer trois postes à temps non complet (17h30 hebdomadaires) d'adjoint technique,
- de créer trois postes à temps non complet (18h30 hebdomadaires) d'adjoint technique,
- de créer les postes à temps complet précédemment indiqués,
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2020.

Fait à Labège, Le 30 janvier 2020

Le Président,

Pierre IZARD

Envoyé en préfecture le 11/02/2020

Reçu en préfecture le 11/02/2020

Affiché le

ID: 031-283100022-20200130-DE2020\_06-DE

# **TABLEAU DES EFFECTIFS**

GRADES	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non complet	Dont contractuels
TITULAIRES				
CATEGORIE A				
Directeur général des services	1	1	0	0
Directeur	2	1	0	0
Attaché hors classe	1	1	0	0
Attaché principal	7	5	0	0
Attaché	13	10	0	0
Ingénieur principal	4	3	0	0
Ingénieur	3	2	0	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	1	1	0	0
Médecins territoriaux hors classe	5	4	0	0
Médecins territoriaux 1ère classe	6	4	0	1
Médecins territoriaux 2ème classe	3	2	0	0
Infirmier en soins généraux hors classe	2	2	0	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2	0	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	2	2	0	0
Psychologue	1	0	0	0
CATEGORIE B				
Assistant de cons° du patrimoine ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	4	2	0	0
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	8	0	1
Rédacteur	4	2	0	0
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	1	0	0
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	1	0	0
Technicien	5	3	0	3
CATEGORIE C				
Adjoint administratif principal 1ère classe	26	23	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	18	13	<b>1</b> (17h30)	0
Adjoint administratif	16	13	<b>1</b> (17h30)	0
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	0	0
Adjoint technique	8	4	3 (18h30)	0
TOTAL	152	111	5	5